

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 30

Rubrik: Alliance internationale de l'hôtellerie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ont évité aux créanciers, dans la plupart des cas, des démarches longues et coûteuses.

L'organe de la Chambre de commerce suisse en France, la *Revue économique franco-suisse*, a été agrandi. Une agence de renseignements et de propagande vient d'être créée en faveur du *tourisme automobile*. Elle ne manquera pas de favoriser le mouvement des étrangers en Suisse. Ce nouveau rouage du Secrétariat général complète heureusement la propagande touristique suisse en France. Jusqu'ici, elle s'occupait surtout des voyages par chemin de fer; aujourd'hui, le Secrétariat de la chambre de commerce fournit tous renseignements utiles au sujet des voyages automobiles en Suisse et en France.

Enfin, le projet de création d'une «Maison de la Suisse» à Paris est infiniment digne d'intérêt. Son fonctionnement reposera sur des bases commerciales. Non seulement la Chambre de commerce suisse y élira domicile, mais des succursales de sociétés industrielles suisses et de maisons de commerce y auront leurs bureaux. Des locaux seront aménagés pour les séances d'assemblées, des expositions, etc. Pendant leurs séjours à Paris, les commerçants suisses pourront y louer des bureaux privés et utiliser les services et la documentation de la Chambre de commerce pour leurs affaires.

Il y a tout lieu de croire que l'heureuse initiative de la Chambre de commerce suisse à Paris sera couronnée de succès, notamment en ce qui concerne la réalisation de ses projets accessoires. «Association Semaine Suisse».

Le cognac

Par E. Strub

Il y a quelques siècles, la navigation sur mer n'était point encore sûre, en raison des exploits des corsaires et des pirates, et il était coûteux de transporter à travers les océans de grandes quantités de vin. Au XVIII^e et au XIX^e siècles, des négociants anglais, hollandais et scandinaves se mirent à embarquer du «vin brûlé», qui sous un volume bien moindre contenait quand même les principes essentiels du vin.

En France, on trouve déjà en 1309 la première mention du vin brûlé, quand Arnold de Villeneuve, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, écrivait: «On extrait par distillation le vin ardent, dénommé eau-de-vie, qui n'a ni sa couleur, ni ses effets ordinaires. Cette eau-de-vie est une eau d'immortalité ou l'eau d'or. Elle prolonge la vie, dissipe les mauvaises humeurs et entretient la jeunesse».

Mais c'est en réalité aux Arabes que l'on doit l'art d'extraire du vin cette liqueur précieuse. Le plus célèbre des médecins arabes, Avicenne, qui vivait au X^e siècle, fit faire un grand pas à la distillation; c'est lui qui donna à l'appareil servant à ces travaux le nom d'alambic et au produit obtenu celui d'alcool.

La meilleure eau-de-vie, la plus goûtée, est incontestablement celle qui provient des départements de la Charente et de la Charente-Inférieure.

rière, à une centaine de kilomètres au nord de Bordeaux. Au centre de cette région se trouve la ville de Cognac, qui dans le courant du temps a donné son nom à ce produit.

La région de production du cognac a une superficie d'environ 1.300.000 hectares, dont le quart à peu près est cultivé en vignes, qui donnent une récolte moyenne annuelle d'environ trois millions d'hectolitres de vin d'une qualité variant suivant les terrains. Plus la terre est calcaire, plus les vins et eaux-de-vie sont recherchés. Il existe les sept crus suivants:

Grands crus:	Grande ou Fine Champagne (Cognac, Seconzac), Petite Champagne (Barbezieux, Jarnac), Borderies;
Crus bourgeois:	Fins-Bois (Angoulême, Jonzac);
Crus ordinaires:	Bons-Bois (Saintes, St-Jean d'Angély), Bois ordinaires, Bois à terroir (La Rochelle).

La distillation du vin en Charente se fait encore d'après le même principe qu'autrefois. Le jus des raisins de la région est mis dans l'alambic comme il sort du pressoir, «boute et balle», suivant l'expression populaire. La distillation se répète plusieurs fois. Le premier produit, qu'on appelle le «brouillis», est d'une force alcoolique de 25 à 30 degrés. Le liquide restant dans la chaudière après cette première distillation, la «vinasse», sert à la fabrication des tartres, mais il n'est plus employé dans l'industrie du cognac. Quand on a suffisamment de brouillis, on le met de nouveau dans l'alambic et cette fois sort l'eau-de-vie ou cognac, qui pèse environ 70 degrés. Le liquide restant maintenant dans la chaudière ne sert plus à rien. Un hectolitre de vin de Charente à 10 degrés donne à peu près 14 litres de cognac à 70 degrés environ.

On pourrait naturellement remettre cette eau-de-vie dans la chaudière. On obtiendrait alors de l'esprit de vin à 80 degrés et plus. Cette liqueur trouve un excellent emploi pour renforcer et aromatiser le «champagne», etc.

L'eau-de-vie à 70 degrés est logée dans des fûts d'une contenance de 500 à 600 litres, où elle reste plus ou moins longtemps. On la mélange ensuite avec une même eau ou avec d'autres qualités, afin d'obtenir un certain «type». Ceci est une manipulation à peu près semblable à celle de la fabrication du vin de Champagne, où l'on mélange aussi différentes qualités dans les «cuvees».

L'eau-de-vie sortant de la chaudière est de couleur blanche. Les fûts où elle est logée sont construits exclusivement en chêne du Limousin (région de Limoges). L'essence de ce chêne, sous l'influence du temps, se marie au liquide et lui donne un arôme spécial, ainsi que la couleur dorée caractéristique du cognac.

Le cognac est trop fort pour être consommé dans l'état où il sort de l'alambic. Par suite d'un long logement dans des chais fermés autant que possible à l'air et à la lumière, à une température moyenne de 15 degrés Celsius, le cognac s'évapore constamment et perd en même temps de sa force alcoolique. Mais plus il reste en fût, plus il acquiert de valeur, parce que pendant cette pé-

riode de repos dans les chais, la couleur et le bouquet augmentent en finesse. Le cognac «vieilles» seulement en fûts de chêne du Limousin, et non pas en bouteilles comme le vin.

Si l'on voulait attendre que le cognac se réduise naturellement jusqu'à 40 degrés environ, qui est le degré de consommation, le temps serait tout à fait trop long, car bien que la réduction normale soit de deux degrés environ par an, elle est moins accentuée et pour ainsi dire nulle dans un chai très sec et légèrement plus accentuée dans un chai humide. La Régie française, qui d'ailleurs surveille d'une façon très sévère le commerce de cognac, accorde aux commerçants 7% comme perte annuelle sur marchandise en fût. Mais il ne faut pas oublier que le stock en eau-de-vie jeune est toujours plus important qu'en cognac rassis. De plus, il n'y a pas mal de perte dans la manutention aux chais, pour prise d'échantillons, etc.

Etant donné que tout le monde ne peut pas se permettre d'acheter toujours des cognacs vieux, les négociants sont obligés de s'adonner plus particulièrement à la vente des cognacs de moyenne qualité ou bon marché. Le commerçant est par conséquent forcé de réduire artificiellement des cognacs encore plus ou moins jeunes. La réussite des mélanges destinés à obtenir des «standard qualities» dépend beaucoup d'une part de l'habileté des opérateurs et non moins, d'autre part, des disponibilités en stock dans les différentes maisons. Cette opération est l'un des secrets du métier. Il faut avoir une longue expérience et un goût très fin et très sûr pour savoir arranger ensemble les divers crus, âges, forces, etc.

(A suivre)

Alliance Internationale de l'Hôtellerie

Le dernier rapport du Secrétariat de l'A. I. H.

A la dernière réunion du Comité exécutif de l'Alliance internationale de l'hôtellerie de Amsterdam, le secrétaire de l'Alliance, M. Mellor, a donné lecture d'un rapport sur l'activité de cette institution et de son secrétariat durant les six mois écoulés depuis la session du Comité à Londres. Il a rendu compte notamment de ses enquêtes sur les impôts hôteliers dans les divers pays et sur les progrès réalisés dans la lutte contre le bruit; il a exposé les efforts des hôtelleries nationales et enfin ceux de l'Alliance elle-même.

Plusieurs améliorations fiscales ont été obtenues ces derniers temps par l'hôtellerie de divers Etats. En Belgique, on a réussi à faire abolir la taxe de consommation et de séjour de 5%. En France, plusieurs taxes de luxe ont été diminuées. La taxe de débarquement, très défavorable au tourisme, et les timbres sur les repas ont été supprimés. Les hôtelleries de l'Autriche, de la Grèce et de la Pologne bénéficient aussi de quelques dégrèvements. En Danemark, on attend l'abolition de la taxe de 10% sur les consommations dans les restaurants. L'Italie a supprimé les taxes d'entrée dans les musées. En Allemagne, en Grande-Bretagne,

en Hollande, en Hongrie, en Italie, en Suisse, où la taxe dite de luxe est inconnue, l'hôtellerie a à supporter d'autres charges très lourdes qui demanderaient aussi des adoucissements. L'idée du fisc et d'une grande partie du public que l'hôtellerie fait de grands bénéfices est due peut-être à la publication de quelques magnifiques bilans de sociétés hôtelières (adroitement construits pour faire monter les cours en bourse. *Redd.*); mais ces bilans ne sont nullement un critérium pour l'hôtellerie en général. Les profits qui restent à l'hôtellerie en comparaison avec les autres industries, après déduction de tous les frais et impôts, ne justifient en aucune façon une imposition fiscale qui dans bien des cas est une véritable exploitation.

Les autorités et les associations intéressées de certains pays continuent leur offensive contre le bruit dans les hôtels (tant par la clientèle que par le personnel) et contre le bruit en général dans les villes et les stations d'étrangers. Par exemple, le Conseil municipal de New-York a établi des sanctions contre le bruit dans les rues: un coup de trompe ou de klaxon inutile coûte deux dollars; une motocyclette qui pétarade insolemment de son échappement libre est amendée aussi de deux dollars; un fournisseur de lait qui cogne bruyamment ses bidons reçoit la même «récompense» et tout tapage nocturne est impitoyablement réprimé. — En Europe, plusieurs villes d'eaux ou stations de cures et de repos ont déjà obtenu des règlements officiels efficaces contre le bruit, ainsi que contre la fumée et la poussière.

Voici maintenant un aperçu des faits les plus importants à signaler dans les hôtelleries nationales. La France a été dotée d'un haut commissariat au tourisme, faisant partie du gouvernement. Le Japon a créé un poste de conseiller du gouvernement pour le tourisme. Plusieurs offices nationaux de tourisme ont été constitués, réorganisés ou développés dans différents pays. Au Mexique, le président du gouvernement s'est déclaré favorable à l'octroi, par l'Etat, de crédits de plusieurs millions de dollars en faveur de l'industrie hôtelière. L'institution du Crédit hôtelier français sera probablement imitée sous peu en Italie et le même problème est à l'étude

WHITE HORSE WHISKY

Agents généraux pour la Suisse

LATELTIN S. A. ZURICH

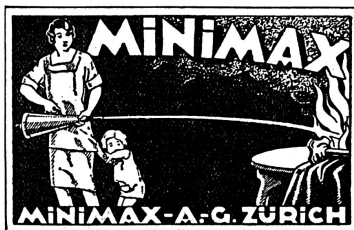
CHAMPAGNE
STRUB

COGNAC GRANDE FINE CHAMPAGNE EDMOND DUPUY & CO.

Qualité de 1er ordre. Prix intéressant.

Echantillons gratuits sur demande à:

EDMOND DUPUY & C^o, COGNAC (CHTE), FRANCE



1. August

Lampions, Illuminations, Gläser, Kerzen, Kerzstock, Bengalpulver, Seidenfahnen, Luftschlangen, Watterkugeln, Kottillonenartikel

Spezialgeschäft
Gebr. Kull & Hotz, Bern

Illustr. Katalog franko.



Ihr Vorteil -
Ihrer Gäste Vorteil.

Reichen Sie zum Frühstück oder zum Dessert Gerberkäse - aber statt in den gewöhnlichen 6er Portionen in den neuen halben 12er Portionen.

Gerberkäse

Mr. R. A. Williams, Gradué de l'Université de Cambridge, Danhurst, FOLKESTONE, Angleterre, reçoit dans son home un nombre limité de jeunes gens qui désirent apprendre à fond et rapidement

la langue anglaise

Situation idéale. Sports, bains de mer, excursions. Recommandé chaleureusement par des hôteliers suisses. 1/2 heure du continent.

DIE BESTE STIMMUNG

Wie in einem Wundergarten...

Von Baum zu Baum Reihen von farbigen Funken, rot, gelb, grün, blau, violett, orange...

Die Terrasse ist mit zierlichen, leuchtenden Linien in die Dunkelheit gezeichnet... aus der Ferne ertönt weiche Musik...

Jedes Gartenfest wird zu einem Erfolg, wenn man für Ausschmückung von Sälen, Terrassen, Gartenwegen und Lauben die Philips Illuminationslampen verwendet.

Verlangen Sie bei uns unverbindlich Prospekte und Preisofferte.

PHILIPS

en Autriche. De réels progrès sont réalisés dans l'organisation de la publicité et de la propagande, notamment en ce qui concerne la publicité collective.

L'enseignement hôtelier prend aussi un réjouissant essor. L'Italie va ouvrir à Bolzano une importante Ecole hôtelière qui dépendra du ministre de l'instruction. Une école ouverte en Hollande pour une saison à titre d'essai va probablement être établie à titre définitif. Les écoles hôtelières françaises et allemandes développent avec succès une fructueuse activité.

Les expositions internationales contribuent également à servir la cause du tourisme et de l'hôtellerie. A Zurich, en juin, c'est la ZIKA, grande exposition internationale de l'art culinaire. A Poznan (Pologne), de juin à octobre, c'est une exposition internationale du tourisme et des transports, qui bénéficie du concours de seize gouvernements pour tout ce qui concerne l'aviation, l'automobilisme et les chemins de fer. En Hollande, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'association nationale hôtelière (Horeca), on organise une exposition à La Haye.

Certaines organisations hôtelières membres de l'A. I. H. ont à s'occuper de questions spéciales sur leur terrain national: lutte contre la prohibition; modification des périodes de vacances scolaires; réglementation des constructions hôtelières (Suisse); démarches auprès des autorités ferroviaires en ce qui concerne les facilités touristiques: billets combinés, billets de sports, billets à prix réduits pour les voyages aux stations de bains, billets de famille, etc.; suppression de l'obligation du visa des passeports; droits d'auteurs pour l'exécution d'œuvres musicales dans les hôtels et les restaurants; échanges de stagiaires-volontaires par l'intermédiaire des groupements hôteliers nationaux; démarches auprès des autorités douanières, etc.

Les innovations techniques récentes introduites dans l'hôtellerie sont trop nombreuses pour les exposer dans un simple rapport d'ensemble. En Amérique, certains palaces installent des appareils de télévision. Dans la construction, on donne de plus en plus la préférence aux matériaux incombustibles et aux cloisons qui arrêtent la transmission des bruits. L'usage de l'électricité pour la cuisine, le chauffage et la ventilation des hôtels se développe rapidement. D'une manière générale, l'hôtellerie suit la tendance à la «mécanisation»: signaux lumineux, téléphone interne, ascenseurs, machines à laver, appareils électriques pour l'enlèvement de la poussière et l'entretien des parquets, etc.; on cherche ainsi à réaliser des économies de main d'œuvre.

L'Alliance internationale de l'hôtellerie a continué à collaborer activement aux efforts de plusieurs autres associations internationales s'intéressant au tourisme et au commerce: Association internationale des automobile-clubs reconnus, Chambre de commerce internationale, Congrès international des organes officiels de propagande touristique, Conseil central du tourisme international. Ces liaisons permettent à l'Alliance de suivre les travaux de ces institutions pour la codification, la simplification et l'unification des législations nationales concernant le tourisme.

Les associations hôtelières nationales membres de l'A. I. H. échangent leurs guides d'hôtels, leurs brochures, leurs journaux corporatifs et se transmettent réciproquement les renseignements les plus divers. Le secrétariat de l'A. I. H. a servi à maintes reprises d'intermédiaire pour ces relations entre groupements nationaux et a fourni de nombreux renseignements au sujet d'agences de voyages, de droits d'auteurs, d'assurances, etc. Il continue la publication du *Bulletin* de l'Alliance, de plus en plus apprécié pour son objectivité de son contenu. Le 9 avril 1930 s'est réunie à Paris la commission spéciale de l'Alliance qui a procédé à l'étude préalable des questions à traiter par le Comité exécutif à Amsterdam. L'Accord du May Fair, qui a clairement spécifié les rôles distincts et complémentaires de l'Alliance internationale de l'hôtellerie à Paris et de l'Union internationale hôtelière à Cologne, a eu pour résultat une cordiale et féconde collaboration.

Questions professionnelles

Repos hebdomadaire. — La commission du Conseil national pour l'examen du projet de loi fédérale sur le repos hebdomadaire siège actuellement à l'hôtel Kronenhof à Pontresina. Le président de la commission est M. le conseiller d'Etat Dr Walther à Lucerne. En font partie MM. le Dr. Ab. Yberg à Schwytz, P. Balmer, instituteur à Grindelwald, G. Bonnet, secrétaire de la Bourse de Genève, Calame, conseiller d'Etat à Neuchâtel, G. Eigenmann, vétérinaire à Mülheim (Thurgovie), Dr jur. M. Gafner à Berne, A. Huggler, secrétaire socialiste à Berne, A. Jäggi, rédacteur à Soleure, Fritz Joss, conseiller d'Etat à Berne, Eugène Masson à Lausanne, Dr Hans Oppicht à Zurich, Dr Bruno Pfister à St-Gall, Henri Pittet, agriculteur à Oppens (Vaud), Dr G. Polar à Breznizza, J. Scherrer, député à St-Biden, Ph. Schmid-Rudin, secrétaire central à Zurich, Fritz Schmidlin, rédacteur à Bâle et le Dr A. Welti, médecin à Rheinfelden. — La commission du Conseil des Etats n'a pas encore fixé la date de sa réunion. Elle est composée comme suit: Président, M. le Dr R. Schöpfer, conseiller d'Etat à Soleure; membres: MM. le Dr Wettstein, conseiller d'Etat à Zurich, Paul Chammillat, avocat à St-Imier, Albert Züst à Lucerne, L. Walker, président de la commission Schattdorf (Uri), Walter Amstutz, procureur général à Sarnen, E. Hauser, landammann à Glaris, A. Laely, rédacteur à Coire, A. Riva, avocat à Lugano, Dr Bosset, conseiller d'Etat à Lausanne et J. M. Naef, conseiller d'Etat à Genève.

Informations économiques

Pour financer les établissements médicaux. — On annonce la création à Lausanne d'une Société d'établissements médicaux, au capital de 600.000 francs en 600 actions nominatives. Son but est le financement, en Suisse et à l'étranger, de toute espèce d'établissements médicaux, cliniques, hôtels et industries annexes.

Le gouffre fiscal. — D'après le dernier bulletin mensuel du Crédit suisse, les charges fiscales imposées aux contribuables suisses ont

largement dépassé depuis quelques années la mesure compatible avec une saine économie. Jusqu'en 1914, on avait toujours respecté le principe que les impôts directs vont aux cantons et aux communes et les impôts indirects à la Confédération. Depuis lors, nous avons eu l'impôt fédéral de guerre, l'impôt fédéral sur les bénéfices de guerre, le nouvel impôt extraordinaire de guerre, aggravé d'un impôt complémentaire sur les tantièmes et le fameux droit de timbre, créé en 1918, étendu en 1921 aux coupons et aggravé en 1928 par une élévation du taux. Cet impôt fédéral, dont on disait lors de son institution qu'il se ferait sentir d'une manière insignifiante dans la pratique, a produit 43.167.000 fr. du 1er janvier au 30 juin 1930. On ne peut pas payer une simple prime d'assurance contre l'incendie sans y trouver la petite ligne destinée à la Caisse fédérale. Le rendement des impôts directs cantonaux, communes non comprises, a passé de 63.6 millions en 1913 à 208.4 millions en 1928. Durant l'année 1913, le rendement de tous les impôts fédéraux, cantonaux et communaux s'élevait au total de 278 millions de francs environ. Les trois fifs ont réclamé aux contribuables, en 1928, environ 894 millions. De 1913 à 1928, le peuple suisse a été dans le gouffre d'impôts la somme énorme de près de dix milliards de francs-or, et non pas de francs dépréciés. Pourtant l'ère des déficits est close à Berne et dans les cantons. Mais l'habitude prise et le fisc a pour lui la force. Si l'on ajoutait aux chiffres ci-dessus le rendement formidable des impôts indirects, à quelle somme arriverait-on? Il n'est vraiment pas difficile de faire de bonnes finances dans des conditions pareilles! Les particuliers ont des moyens aussi commodes à leur disposition.

Nouvelles diverses

Mort d'un hôtelier. — On annonce la mort, survenue à Autun, de M. Auguste Hasenfratz, qui fut durant plus de 20 ans directeur d'hôtels à Leysin. Le défunt, qui n'avait que 55 ans, avait fait une belle carrière, grâce à son énergie et à son intelligence. Il avait quitté Leysin en 1926.

Château-d'Oex. — Les journaux vaudois annoncent que le président du tribunal du district du Pays d'Enhaut a prononcé la faillite de la Société anonyme du Grand Hôtel de Château-d'Oex. Les lourdes charges résultant de la guerre n'ont pas permis au conseil d'administration de faire face aux difficultés. Une réorganisation financière et un allègement des dettes sont nécessaires pour rétablir la situation.

Une nouvelle loi sur les auberges a été votée dernièrement par les citoyens d'Obwald. En voici les caractéristiques: la patente est personnelle et n'est pas nécessairement renouvelable; elle n'est accordée qu'aux personnes possédant un brevet de capacité. Le nombre des auberges pourra être réduit dans les régions isolées à un établissement par 400 habitants. Les conseils communaux devront prévoir sur les demandes de nouvelles patentes. Il est interdit aux cafetiers de servir des boissons alcooliques à des jeunes gens de moins de 18 ans non accompagnés. L'heure de police est fixée à 23 heures.

Trafic et Tourisme

Engelberg a reçu en juin 2097 hôtes, soit 323 de plus qu'en juin 1929. On a compté 900 Suisses, 673 Allemands, 276 Anglais et une centaine de Hollandais.

L'hôtellerie d'Arosa a enregistré en juin dernier 21.484 nuitées, au lieu de 20.809 en juin 1929. Le maximum a été atteint le 30 juin avec 830 hôtes présents, contre 811 à la journée de plus grande affluence du 29 juin 1929. Durant la première quinzaine de juillet, on comptait en moyenne, chaque jour, de 70 à 100 hôtes de plus que l'année dernière.

Les autocars postaux alpins ont transporté du 7 au 13 juillet 22.641 personnes, au lieu de 22.734 pendant la semaine correspondante de l'année dernière. On fait observer que toute cette semaine a été cette année pluvieuse et froide. Les plus fortes diminutions ont été constatées à la Maloja, au Bernardin, au Gothard et au Grimsel.

Le bac pour automobiles Beckenried-Gersau fonctionne quotidiennement à travers le lac des Quatre-Cantons depuis la Pentecôte. Ce nouveau bateau peut transporter en un voyage vingt voitures. En plus des automobiles de tourisme et des motocyclettes, le bac effectue aussi le transportement des cars alpins, des camions et des vélos. Les traversées ont lieu entre 7 heures du matin et 8 heures du soir, avec huit courses dans chaque sens.

Autour de Vevey. — M. O. Nicollier a rédigé, à l'intention de la Société de développement de Vevey, un «Guide du promeneur et de l'excursionniste». Cette brochure illustrée, du format de poche, contient une foule de renseignements sur Vevey et ses environs, ainsi que sur Montreux et d'autres localités riveraines du Léman. Dans ces trente pages sont mentionnées les sites à voir, les routes et chemins d'accès, des renseignements topographiques, les souvenirs historiques et les particularités archéologiques.

Berne. — En juin 1930, les hôtels et les pensions de Berne ont reçu 14.461 personnes, au lieu de 13.258 en juin 1929; ils ont enregistré 30.321 nuitées, contre 29.069 l'année dernière durant le même mois. Les arrivées se répartissent comme suit par nationalités: Suisse 7342, Allemagne 2896, France 895, Grande-Bretagne 593, Autriche 488, Amérique du Nord 476, Hollande 407, Italie 292, Belgique et Luxembourg 187, Amérique centrale et du Sud 180, Espagne 101, Pologne 75, Tchécoslovaquie 66, Hongrie 57, autres pays 406.

Propagande française en Hollande. — Le bureau commun des compagnies de chemins de fer françaises à la Haye et l'Office national français du tourisme ont organisé à Delft (Hollande), où a lieu actuellement une exposition du tourisme et des divers moyens de transport, un stand où la propagande touristique française se fait par affiches lumineuses, par des photogra-

phies et par des brochures illustrées. En outre, quatre films des plus belles provinces françaises sont projetés sur l'écran dans une salle de cinématographe contiguë à l'exposition. On ne néglige rien en France pour attirer la clientèle hollandaise.

Encore les Américains. — On déclare de source allemande que la saison 1930, en ce qui concerne le tourisme d'Amérique en Europe, a amené en Allemagne de nombreux voyages collectifs. Les journaux anglais, par contre, signalent que l'hôtellerie britannique est inquiète de l'absence des touristes américains riches, causée par les chutes de cours en bourse. Des nouvelles pareillement alarmantes parviennent de Paris, où les hôtels et les établissements de distraction se plaignent de la rareté des Américains pendant la présente saison. — Nous avions prévu cette situation et exprimé déjà des craintes à ce sujet dans notre propre journal. Il faut savoir d'autre part que les Allemands font en Amérique une propagande formidable.

Propagande pour nos écoles suisses. — L'Office national suisse du tourisme a fait paraître une nouvelle édition de sa brochure *Switzerland and her Schools*. Cette publication, fort bien illustrée, contient une foule d'informations sur l'instruction et l'éducation en Suisse: écoles enfantines, primaires, secondaires, collèges, écoles de commerce, universités, établissements d'instruction professionnelle, instituts et pensionnats, sports, etc. Cette brochure, destinée à la propagande dans les pays de langue anglaise, est largement distribuée à l'étranger par les agences de l'Office suisse du tourisme et des Chemins de fer fédéraux, les consulats de Suisse et les agences de voyages. La même publication existe en langues française, allemande, espagnole et italienne.

L'aviation commerciale en Italie se développe d'une manière remarquable, insoupçonnée du grand public de la plupart des autres pays de l'Europe. C'est ainsi que Venise est devenue un centre international aérien de premier ordre, d'où partent des lignes aériennes pour Rome, Milan, Pavie, Gênes, Turin, Fiume, Klagenfurt, Vienne et Budapest. Au Littorio, Rome possède l'un des champs d'aviation les plus vastes et les plus parfaits d'Europe pour les services terrestres. La Société italienne de navigation aérienne aménage actuellement un grandiose hydroport à Ostie, qui deviendra ainsi le port de Rome pour la navigation aérienne sur mer et qui sera approprié au trafic aérien toujours croissant partant de Rome pour les diverses routes de la Méditerranée.

Le service d'entraide routier institué l'année dernière par le T. C. S. a été déjà très utile au trafic automobile. Aussi, se basant sur les expériences faites, l'association l'a-t-elle étendue cette année à un réseau de routes beaucoup plus important, en choisissant tout d'abord les artères les plus fréquentées. Les nouvelles machines en usage sont des «Motoscoche» à deux cylindres de 750 cm. cubes. Elles sont encore plus rapides et plus souples que leurs devancières. L'outillage et l'aménagement des side-cars ont été améliorés. Le transport des blessés, les soins qui leur sont dispensés, la facilité de manoeuvrer ont été étudiés de façon à permettre une aide encore plus efficace et plus prompt. Les nouveaux secteurs parcourus sont ceux de Neuchâtel-Lausanne, Sion-Aigle, St-Gall-Winterthur, Kreuzlingen-Zürich et Berne-Interlaken. Rappelons que le service d'entraide du T. C. S. fonctionnait déjà de Genève à Zurich par Lausanne, Fribourg, Berne, Olten, Brugg, Baden (et Lenzbourg-Baden), de Bâle à Zurich et de Bellinzona à Chiasso.

Le projet de chemin de fer Aoste-Martigny n'est pas perdu de vue dans les milieux intéressés. On percerait le Mont Velan, entre Orsières et Valpelline. On prévoit un tunnel à double voie, rectiligne et presque parfaitement horizontal, à l'altitude de 900 mètres environ et d'une longueur de 24 km. Cette nouvelle ligne Lausanne-Martigny-Aoste-Gênes aurait une longueur de 350 km, tandis que la ligne actuelle Lausanne-Marseille mesure 519 km. Le trajet Lausanne-Gênes s'effectuerait avec la traction électrique, en cinq heures environ, alors qu'il demande maintenant quinze ou seize heures par le Simplon et Milan. La ligne du Mont Velan assurerait au port de Gênes une suprématie certaine et durable; elle mettrait en valeur une grande partie du nord-ouest de l'Italie et elle serait d'une immense utilité pour toute la Suisse romande et le Jura suisse jusqu'à Bâle. On parle de la constitution de comités d'action à Lausanne et à Aoste. On envisage en outre la création à Turin d'une puissante société par actions et obligations, chargée de réunir les grands capitaux nécessaires sans recourir aux gouvernements intéressés; on aurait déjà reçu des assurances de la haute finance américaine.

Nos futures autostrades. — Le 7 juillet a eu lieu à Bâle une réunion de la Société suisse pour les autostrades. Une commission spéciale a poursuivi l'étude de la prolongation vers le sud de la *Hafraba* (Hambourg-Francfort-Bâle). L'assemblée a entendu un exposé de l'ingénieur Nyffeler, de Berne, sur l'autostrade Berne-

Thoune et un autre de l'ingénieur Bertschinger, sur le projet d'autostrade Bâle-Zurich. La route à autos Berne-Thoune quitterait la route actuelle à Muri. Elle aurait 10 m. de largeur, dont 8 macadamisés. Elle éviterait les croisements à niveau, même avec d'autres routes, les quelles seraient croisées sur ou sous voie. Elle ne coûterait que cinq millions, du fait que le tracé emprunte les bords de l'Aar, donc en partie des terrains incultes. Contrairement au Heimatschutz, l'assemblée a voté une résolution déclarant cette route d'intérêt public et affirmant que l'opposition à sa construction est nuisible au tourisme comme au prestige de la Suisse. Quant à la route Bâle-Zurich, sa construction est dévisée à 85,7 millions de francs. En raison du gros effort financier à faire, l'assemblée a chargé le comité d'étudier la réalisation de ce projet par étapes.

Les touristes dans les églises. — On lisait dernièrement dans la *Croix* de Paris: «Nous avons lieu d'être fiers de montrer nos églises aux étrangers, mais nous aimerions à rencontrer plus de respect pour la maison de Dieu parmi les masses de ces touristes que les autocars déchargent à flots chaque jour, devant Notre-Dame de Paris par exemple. Souvent on les voit entrer dans l'église comme dans un musée, sans baisser le ton de leur conversation, sans un signe quelconque de respect devant l'autel du Saint-Sacrement. Ne peut-on faire comprendre à nos visiteurs d'outre-Manche et d'ailleurs, même s'ils ne partagent pas notre foi, qu'une église n'est pas une musée, qu'une tenue respectueuse doit y être gardée et que le silence doit y être observé? La direction d'une entreprise de voyages demande un tact qu'on ne réclame pas de tout le monde; c'est à elle de prendre les mesures nécessaires pour faire entendre à ses voyageurs ce qu'elle attend d'eux en échange de leur introduction dans les églises.» — Ces justes réflexions pourraient parfaitement s'appliquer aux sanctuaires de notre pays. Nous avons vu nous-même, il n'y a pas longtemps, une jeune dame introduire dans la basilique de Mariastern ... un chien! Nous ne saignons pas pourtant que les chiens soient tolérés dans nos musées et dans nos monuments publics profanes. Le même jour, dans la même église, un essaim de jeunes filles se comportait comme dans une cour de récréation. Ce sont là des procédés qui dénotent pour le moins un manque total de savoir-vivre.

Agences de voyages et de publicité

Un représentant à surveiller. — En complément de notre entrefilet concernant l'*American and European Travelling Association Inc.* à New-York, paru dans notre numéro 28 du 10 juillet, nous informons nos lecteurs qu'un représentant de cette firme parcourt actuellement la Suisse et présente à nos hôtels ses propositions. Nous les offrons. Afin de faciliter la conclusion d'affaires, il prétend faussement que certains hôtels dont il indique le nom seraient en relations avec sa maison ou lui auraient passé des commandes. En raison de la déloyauté de cette manière d'agir, nous prions les hôtels membres de la S. S. H. qui recevraient la visite de ce représentant de prendre note par écrit et exactement de ses déclarations et de les communiquer au Bureau central à Bâle en vue de démarches judiciaires éventuelles.

Une mise en garde de Baedeker. — La maison Karl Baedeker à Leipzig nous adresse la communication suivante: «De divers côtés on me demande des informations sur une entreprise éditant un livre d'adresses d'hôtels, intitulé *Hotels of the World*, de la «Ashland Townson Corporation», à Baltimore (Etats-Unis). En faisant de mon nom un usage abusif, cette firme envoie des questionnaires dont l'utilisation implique l'obligation de paiements ultérieurs. Je tiens à déclarer que je n'ai pas le moindre rapport avec l'entreprise précitée. Comme je le répète dans la préface de tous mes guides de voyages et sur tous mes questionnaires, je renonce, en principe, à des insertions ou à n'importe quel versement d'argent. Il est vrai que cette réserve de ma part, malheureusement, n'est que rarement appréciée à sa valeur.» — Nous invitons nos sociétaires à prendre bonne note de cet avertissement, afin de ne pas se laisser induire en erreur par une similitude de noms et de ne pas s'engager, sans s'en apercevoir, à des versements de fonds. Le Baedeker de américain «Hotels of the World» n'a rien à voir avec le seul véritable et célèbre Baedeker de Leipzig. En tout cas, qu'on prenne une loupe pour examiner les offres de la firme américaine.





Picked at the moment of perfection

Eine Platte LIBBY'S Spargeln gibt selbst dem einfachsten Menu das vornehmste Aussehen. Verlangen Sie ausdrücklich LIBBY'S Fruchtkonserven und LIBBY'S Spargeln und achten Sie darauf, dass man Ihnen wirklich diese Marke gibt. Garantie: Blaues Dreieck auf weissem Grunde, darüber der Name LIBBY in rot.

Wenn Ihr Lieferant keine LIBBY-Produkte liefern kann, so schreiben Sie eine Postkarte an „Cie Libby McNeill & Libby, Société Anonyme Belge, rue des Tanneurs 54, Antwerpen“, welche Ihnen dann eine Liste der regelmäßigen Importeure der unvergleichlichen LIBBY-Konserven zustellen wird.